

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril, le conseil municipal de la commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **18**
de votants : **19**

Etaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Marie-Françoise, M. MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations : M. ERBSTOSSER Laurent a donné procuration à M. DIM Lucien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11/04/2025.

N° 32/2025 : Demande de subventions - Requalification et désimpermeabilisation des cours d'écoles maternelle et élémentaire

La commune de Ogy-Montoy-Flanville souhaite engager un projet ambitieux de désimpermeabilisation et de requalification des cours de ses écoles maternelle et élémentaire. Cette initiative vise à transformer ces espaces en environnements plus adaptés, résilients et propices au bien-être des élèves.

L'objectif principal est de créer des espaces fonctionnels et polyvalents, intégrant des zones dédiées aux activités sportives, aux moments de détente et aux apprentissages en plein air. Grâce à la renaturation et à la désimpermeabilisation des sols, ce projet apportera un meilleur confort thermique en été tout en favorisant la gestion durable des eaux pluviales.

Dans cette optique, des plantations seront réalisées afin de renforcer la biodiversité locale, d'apporter de l'ombre et de lutter contre les îlots de chaleur. Des arbres, arbustes et plantes vivaces adaptés au climat seront intégrés pour offrir un cadre plus agréable et pédagogique aux élèves.

De plus, les toitures des bâtiments scolaires seront déconnectées du réseau d'évacuation afin de limiter le ruissellement et de valoriser les eaux de pluie. Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche environnementale forte, en cohérence avec les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

La commune a fait appel à MATEC en tant qu'AMO et MOE. MATEC a rendu dernièrement un avant-projet (AVP) servant de base à l'élaboration du plan de financement prévisionnel ci-dessous.

Tableau de financement prévisionnel (en € HT, phase AVP) :

<u>Dépenses</u>		<u>Ressources</u>		
<i>Intitulé</i>	<i>Montant en € HT</i>	<i>Intitulé</i>	<i>%</i>	<i>Montant en € HT</i>
TRAVAUX	243 147,80 €	Ambition Moselle	22,08%	55 000,00 €
Etude CAUE	3 000,00 €	AERM	32,11%	80 000,00 €
AMO	3 000,00 €	Région Chang Clim	22,88%	57 000,00 €
		Reste à charge	22,94%	57 147,80 €
TOTAL en € HT	249 147,80 €	TOTAL en € HT	100,00%	249 147,80 €

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 08 avril 2025

Le Maire,
Eric GULINO

